

## PROCES VERBAL DU 2ème CONSEIL D'ECOLE DU JEUDI 11 MARS 2021

**Présents en visioconférence :** Mr Martial BRUNET (maire de Ste-Verge), Mme Aline BERTHONNEAU (attachée aux affaires scolaires), Mmes Clarisse AMIRAUT, Mme Céline BOISSELIER et Mme Virginie GONORD (RPE), Mmes Karine BOUCHETEAU, Laëtitia GONÇALVES, Anne MAURY, Manon CARN (enseignantes) et Emilie SURAUT (directrice).

**Excusés :** Mme HERAULT Stéphanie (RPE) et Mr CHEVALIER Roger (DDEN)

### **1) Effectifs et répartition à la rentrée prochaine**

TPS : CE1 : 13

PS : 15 CE2 : 14

MS : 14 CM1 : 14

GS : 14 CM2 : 15

CP : 11

**TOTAL des effectifs : 111 élèves.** Nous ne pourrons pas inscrire de TPS car les classes seront très chargées et qu'ils ne comptent pas dans les effectifs. L'admission des TPS ne pourraient donc pas nous permettre d'ouvrir une classe. Nous observons **des effectifs en légère hausse depuis plusieurs années maintenant** avec le **départ de 15 CM2 et l'arrivée de 16 PS l'année prochaine.** Nous avons demandé aux services académiques **une ouverture de classe** mais l'école de Ste-Verge ne fera à priori pas l'objet d'une ouverture à la rentrée prochaine. Sur le département, **68 écoles** pouvaient être touchées par une mesure de carte scolaire mais il y aura finalement : **28 fermetures contre 3 ou 4 ouvertures** dû à la baisse des effectifs dans le département des Deux-Sèvres.

#### **REPARTITION QUI AURAIT PU ETRE ENVISAGEE POUR L'ANNEE PROCHAINE :**

**PS-MS : 16 PS et 14 MS = 30 élèves (sans prendre les TPS)**

Laëtitia GONÇALVES + 1 ou 2 ATSEM

**GP-CP : 14 GS – 11 CP = 25 élèves**

Anne MAURY + 1 ATSEM

**CE1-CE2 : 13 CE1 et 6 CE2 = 19 élèves**

Karine BOUCHETEAU

**CE2-CM1 : 8 CE2 – 8 CM1 = 16 élèves**

**CM1-CM2 : 6 CM1 – 15 CM2 = 21 élèves**

Emilie SURAUT

#### **REPARTITION POUR L'ANNEE PROCHAINE :**

**PS-MS : 16 PS et 14 MS = 30 élèves (sans prendre les TPS)**

Laëtitia GONÇALVES + 1 ATSEM

**GP-CP : 14 GS – 11 CP = 25 élèves**

Anne MAURY + ATSEM

**CE1-CE2 : 13 CE1 et 14 CE2 = 27 élèves**

Karine BOUCHETEAU

**CM1-CM2 : 14 CM1 – 15 CM2 = 29 élèves**

Emilie SURAUT

### **2) Horaires et fonctionnement de l'école**

Les **horaires et les rythmes scolaires resteront inchangés** l'année prochaine. La semaine de **4 jours et ½** sera conservée avec les **TAP aux mêmes moments les mardis et vendredis de 15h à 16h30** avec une récréation de 15h00 à 15h30.

La directrice souhaite insister sur le fait que les enfants doivent être épargnés le plus possibles par rapport à la crise sanitaire que nous traversons. Elle rappelle qu'il est donc important qu'ils ne soient pas témoins de conversations anxiogènes (propagation du virus, confinement, malades ou décès). Un climat de bienveillance et d'écoute doit se développer que ce soit à la maison ou sur les temps scolaires et périscolaires. La parole de l'adulte est très importante pour les enfants, ce dernier doit donc garder un vocabulaire, un ton et une attitude rassurante et respectueuse vis-à-vis de lui.

### 3) Hygiène et sécurité

Le protocole sanitaire mis en place depuis le début de l'année semble fonctionné, nous n'avons pas eu de cas COVID dans les enfants de l'école pour le moment. Le non brassage des classes, le respect des gestes barrières, le port du masque et le lavage des mains ont permis d'éviter les contaminations. La directrice souhaite remercier la municipalité pour la réactivité et l'efficacité dans l'application du protocole sanitaire. La municipalité met à disposition de l'école du personnel pour les surveillances de cour afin que les élèves aient un encadrement de qualité. Elle souhaite également remercier les familles qui font attention au quotidien et les enfants pour les efforts réalisés jusqu'ici.

L'exercice **PPMS** (Protocole et Plan de Mise en Sûreté) n'a pas encore été réalisé. Habituellement nous confinons tous les élèves en un seul lieu comme le protocole le prévoit, il faut donc que nous réfléchissions à un nouveau protocole d'exercice où les enfants resteraient dans leurs classes respectives.

Un **exercice d'évacuation** a été réalisé de manière inopinée le **jeudi 4 mars** à 9h30 et s'est déroulé parfaitement : tous les élèves et adultes sont sortis rapidement (**2 min**) et dans le calme. Tous les enseignants avaient leur cahier d'appel.

Il a été évoqué **2 points problématiques** concernant la sécurité au sein de l'école qui ont été relevés par les usagers de l'école et qui interrogent la directrice :

- Le sens de circulation sur le parking pose question (sens inversé parking et rue)
- L'entrée du bus scolaire dans l'enceinte de l'école (espace piéton)

### 4) Achats et travaux réalisés ou à réaliser

**L'ensemble des travaux demandés sont effectués par les agents communaux au fur et à mesure :**

- Mur du couloir du hall refait

#### Travaux à prévoir :

- Réparation du sol de la classe maternelle (en cours)
- Rideaux occultants dans les classes (voir pour des volets roulants)
- Réalisation d'un lieu de stockage des vélos maternelle (en réflexion)
- Refixer le petit portail gris qui frotte par terre (aux vacances de printemps)

#### Achats à réaliser :

- **Ordinateurs fixes salle des maîtres x 2**
- **PC portables (classe maternelle et classe CM/direction)**

### 5) Bilan financier

**Coopérative scolaire : 10 894.07 €** avec les participations des familles. L'APE propose de faire un don de **2 000 €** à l'école cette année. Comme les enfants n'ont pas pu bénéficier de sorties l'année passée, nous veillerons à ce que chaque classe puisse avoir une ou plusieurs sorties de fin d'année et la coopérative scolaire servira à prendre en charge tout ou partie de ces sorties.

**Compte mairie : 4 862.27 € sur un budget annuel de 6 120 €** en sachant que nous avons déjà acheté une partie des fournitures pour l'année prochaine notamment en arts visuels (plus gros poste de dépense derrière la papeterie).

## 6) Projet d'école

Le **projet d'école 2018-2021** va s'achever et nous commençons à réfléchir au prochain qui pourrait porter sur le bien-être des enfants. Il a été prouvé que plus l'élève se sent bien et en confiance et plus il est performant dans ses apprentissages.

Les axes du nouveau projet d'école pourraient être les suivants : la relaxation-méditation / musique / école en extérieur / activité sportive quotidienne / plus de lien à la nature / bienveillance, écoute, entraide au sein de la classe entre les élèves et avec les adultes / discussions philosophiques et débats /...

## 7) Sorties et projets de classes

### **Les classes de TPS-PS-MS et GS-CP :**

Projets vélo (manipulation sur parcours avec leur propre vélo) et plantations (réalisation d'un petit jardin dans la cour maternelle).

En lien avec le projet mer : 2 sorties

- **Jour 1** : Les salines (récolte de sel) et pêche à pieds – découverte des Sables d'Olonne
- **Jour 2** : Le château des aventuriers (parcours pirate) et aquarium de Vendée (sous réserve)

**La classe des CE1-CE2** participera à un projet vélo avec des ateliers de maniabilité et se rendra une journée à la mer dans le cadre de son projet annuel sur la mer et les pirates (Vendée globe)

**La classe de CM1-CM2** bénéficiera d'un **projet sur le thème des déchets** avec l'association **On loge à pied** subventionnée par la Communauté de Communes.

Ils auront un **cycle rugby du 29 mars au 21 mai** tous les mardis après-midi. Ils devront prévoir une tenue pour la séance de rugby et une serviette et une bouteille d'eau car ils ne pourront pas avoir accès aux vestiaires du foot.

Ils bénéficieront **d'un projet vélo** sous réserve que nous ayons suffisamment d'accompagnateurs (3 ou 4 sorties).

Les CM2 se rendront en **visite au collège le jeudi 1<sup>er</sup> avril** pour faire la visite des lieux, prendre un repas au self et réaliser un parcours de course d'orientation dans un lieu inconnu. Ils ne pourront malheureusement pas rencontrer une classe de 6<sup>ème</sup> mais pourront poser leurs questions aux délégués et à la professeure qui nous accueillera. Les visites du collège sont possibles sur rendez-vous.

Une sortie à **Terra Botanica** est prévue en mai et une sortie au **Parc Aventure 79** de Moutiers sous Chantemerle.

Une sortie d'une **journée aux Sables d'Olonne/Jard sur Mer** est aussi envisagée dans le cadre du travail sur la mer et les paysages littoraux avec une visite du port des Sables d'Olonne le matin et l'après-midi : **pêche à pied et étude de la laisse de mer** sur la plage de Jard sur Mer.

### Divers

Les photos scolaires auront lieu le **jeudi 21 octobre 2021**. Nous avons fait le choix de **changer de photographe** pour l'année prochaine afin d'avoir **une meilleure qualité de photo** et de faire travailler un **photographe local (Dupitier Thouars)**. Vous nous direz ce que vous en pensez. Il ne devrait pas y avoir de changement de tarif notable mais une meilleure qualité de photo. Le photographe pourra revenir prendre des enfants en photo si besoin, chose que nous ne pouvions pas faire jusqu'ici.

Un ENT devrait être développé dans les années à venir en primaire comme Pronote au collège et lycée.